



## Et elle c'était qui ?

Vert fluo, bec rouge vif, vous l'avez évidemment reconnue : **la perruche à collier.**

Elle fait depuis quelques années partie du paysage du bois de Boulogne. On la trouve dans pratiquement tous les parcs et jardins de la métropole.

Cet oiseau est bien entendu un oiseau d'origine exotique qui constitue aujourd'hui une population **férale** dans bien des grandes villes européennes.



Les premiers individus se sont probablement échappés d'un élevage, il ne s'agit pas d'une migration naturelle.

Par contre, cet oiseau s'est très bien acclimaté. Alors espèce invasive, expansive, envahissante ou simplement pionnière ?

En tous les cas sur la photo ci-dessous un groupe de perruches inspecte une cavité naturelle habituellement utilisée par les corvidés ou passereaux européens (photo prise à la citadelle). Elle est bel bien en concurrence avec les espèces locales.



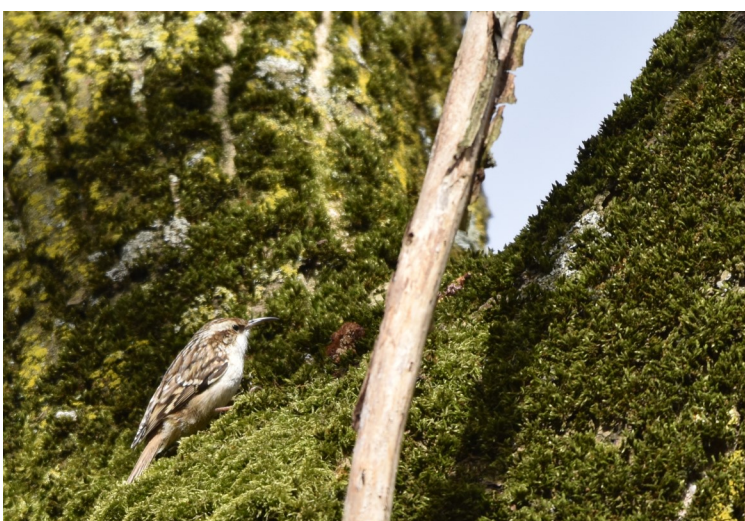
Les cris stridents de la perruche



Plus d'informations sur la perruche à collier



## Et lui c'est qui ?



Un point commun avec la perruche, cet oiseau est inféodé aux grands arbres.

Par contre, aucun lien de parenté.

Un passereau, insectivore.

Il n'est pas exotique et très sédentaire.



Côté comportement, peu de rapport avec la perruche.

Il est extrêmement discret et il faut absolument profiter de l'absence des feuilles pour pouvoir convenablement l'observer au printemps.

Ce ne sera sans doute pas le plus facile à trouver aussi je vous livre un petit indice. Il n'y a que deux espèces dans cette famille. L'un est dit « des jardins », l'autre est dit « des bois ».



Une espèce **férale** est une espèce introduite le plus souvent accidentellement.

La plupart du temps, l'oiseau s'est échappé d'un élevage mais trouve finalement dans le milieu naturel les conditions satisfaisantes pour y vivre, se nourrir et se reproduire.

Les perruches à collier forment ainsi une population autonome bien installée. C'est aussi le cas de la plupart des pigeons ou tourterelle que l'on observe dans nos rues.